

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FENOUILLET

SÉANCE DU 8 AVRIL 2025

Date de convocation : 24/03/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 10
- Procuration(s) : 0
- Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq le huit avril à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL.

Présent : T. DUHAMEL, S. COMBALIER, M. COMBE, C. BERNI, C. LESCURE, B. CLAUDEL, C. MARCAT, C. NAVARRO, JC. CULOS, Z.DIR

Absent(s) : A. PONT CANAL

Secrétaire de séance : Z.DIR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025.04.08-D04 : AFFECTATION DU RÉSULTAT – EXERCICE 2024.

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que le compte administratif 2024 du CCAS fait ressortir un excédent de fonctionnement de 53 910,93 €

L'assemblée délibérante doit décider de l'affectation de ce résultat.

Les éléments à prendre en compte sont :

- L'excédent de clôture de la section d'investissement s'élève à : 67 138,39 €
- Les restes à réaliser pour l'année 2024 s'élèvent à : 0,00 €

Soit un excédent total de financement (excédent de clôture + solde des RAR) de : 67 138,39 €

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de maintenir l'intégralité de l'excédent de fonctionnement soit 53 910,93 € en section de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** d'affecter le résultat 2024 tel qu'il a été proposé.

Résultat du vote :

- Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré à FENOUILLET, les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

FENOUILLET, le 8 avril 2025.

Le Président,

Thierry DUHAMEL



Accusé de réception en préfecture
031-263103046-20250408-2025-04-08-D04-AI
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025
Page 1 sur 1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FENOUILLET**

SÉANCE DU 8 AVRIL 2025

Date de convocation : 24/03/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 10
- Procuration(s) : 0
- Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq le huit avril à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL.

Présent : T. DUHAMEL, S. COMBALIER, M. COMBE, C. BERNI, C. LESCURE, B. CLAUDEL, C. MARCAT, C. NAVARRO, JC. CULOS, Z.DIR

Absent(s) : A. PONT CANAL

Secrétaire de séance : Z.DIR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025.04.08-D02 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU CCAS.

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DÉCLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2024 dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Résultat du vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré à FENOUILLET, les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

FENOUILLET, le 8 avril 2025.

Le Président,



Thierry DUHAMEL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FENOUILLET**

SÉANCE DU 8 AVRIL 2025

Date de convocation : 24/03/2025

Nombre de membres :

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 10
- Procuration(s) : 0
- Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq le huit avril à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL.

Présent : T. DUHAMEL, S. COMBALIER, M. COMBE, C. BERNI, C. LESCURE, B. CLAUDEL, C. MARCAT, C. NAVARRO, JC. CULOS, Z.DIR

Absent(s) : A. PONT CANAL

Secrétaire de séance : Z.DIR

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025.04.08-D01 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU MARDI 18 MARS 2025.**

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du 18 mars 2025 au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S :

APPROUVE le compte rendu.

Résultat du vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré à FENOUILLET, les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

FENOUILLET, le 8 avril 2025.

Le Président,



Thierry DUHAMEL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FENOUILLET**

SÉANCE DU 8 AVRIL 2025

Date de convocation : 24/03/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 10
- Procuration(s) : 0
- Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq le huit avril à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL.

Présent : T. DUHAMEL, S. COMBALIER, M. COMBE, C. BERNI, C. LESCURE, B. CLAUDEL, C. MARCAT, C. NAVARRO, JC. CULOS, Z.DIR

Absent(s) : A. PONT CANAL

Secrétaire de séance : Z.DIR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025.04.08-D05 : BUDGET PRIMITIF 2025.

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le Budget Primitif pour l'exercice 2025, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement		TOTAL
		Restes à réaliser	Nouveaux crédits	
Dépenses de l'exercice	251 210,93 €		72 310,04 €	323 520,97 €
Déficit antérieur reporté				
TOTAL DÉPENSES	251 210,93 €		72 310,04 €	323 520,97 €
Recettes de l'exercice	197 300,00 €		5 171,65 €	202 471,65 €
Excédent antérieur reporté	53 910,93 €		67 138,39 €	121 049,32 €
Affectation des résultats				
TOTAL RECETTES	251 210,93 €		72 310,04 €	323 520,97 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

- **DÉCIDE** d'adopter le présent budget au niveau du Chapitre pour les sections de Fonctionnement et d'Investissement.

Résultat du vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré à FENOUILLET, les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

FENOUILLET, le 8 avril 2025.

Le Président,

Thierry DUHAMEL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FENOUILLET**

SÉANCE DU 8 AVRIL 2025

Date de convocation : 24/03/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 9
- Procuration(s) : 0
- Absents : 1

L'an deux mille vingt-cinq le huit avril à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FENOUILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DUHAMEL.

Présent : T. DUHAMEL, S. COMBALIER, M. COMBE, C. BERNI, C. LESCURE, B. CLAUDEL, C. MARCAT, C. NAVARRO, JC. CULOS, Z.DIR

Absent(s) : A. PONT CANAL

Secrétaire de séance : Z.DIR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N° 2025.04.08-D03 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 CCAS.

Le Conseil d'Administration délibère sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré.

Monsieur Thierry DUHAMEL, Président, quitte la salle et ne participe pas au vote.

Le Conseil d'Administration, après délibération :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement

	Recettes de Fonctionnement	209057,56 €
-	Dépenses de Fonctionnement	190 529,27 €
=	Résultat de Fonctionnement de l'Exercice	18 528,29 €
+	Excédent antérieur reporté	35 382,64 €
=	Résultat de Fonctionnement de Clôture	53 910,93 €

Section d'Investissement

	Recettes d'Investissement	0,00 €
-	Dépenses d'Investissement	2 700,00 €
=	Résultat d'Investissement de l'Exercice	- 2 700,00 €
+	Excédent antérieur reporté	69 838,39 €
=	Résultat d'Investissement de Clôture sans RAR	67 138,39 €
+	Restes à réaliser recettes d'investissement	0,00 €
-	Restes à réaliser dépenses d'investissement	0,00 €
=	Résultat d'Investissement de Clôture	67 138,39 €

Résultat de Clôture

Résultat de Fonctionnement de Clôture	53 910,93 €
+ Résultat d'Investissement de Clôture	67 138,39 €
= Résultat Global de Clôture	121 049,32 €

2. **CONSTATE** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
4. **VOTE** et **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Résultat du vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré à FENOUILLET, les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

FENOUILLET, le 8 avril 2025.

Le Président,



Thierry DUHAMEL

